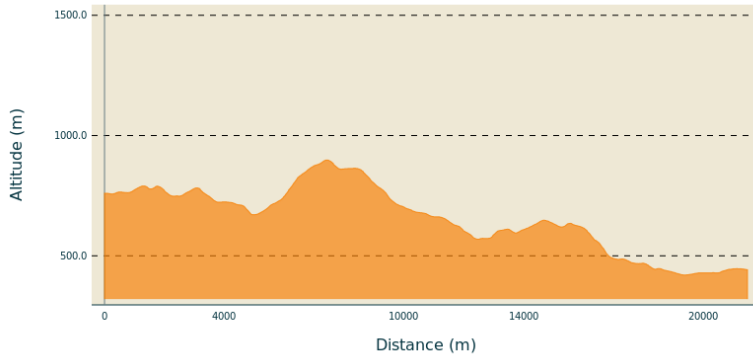


# Tour de Pays du Cheylard VTT (étape 4) : de Saint-Julien-Labrousse (Belsentes) au Cheylard

Val Eyrieux

## Profil altimétrique



Altitude min 420 m Altitude max 898 m

## Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 2 h 30

Longueur : 21.5 km

Dénivelé positif : 463 m

Difficulté : Moyen

Type : Étape

Thèmes : Patrimoine bâti, Sommet et points de vue

# Itinéraire

**Départ** : Saint-Julien-Labrousse (Belsentes)

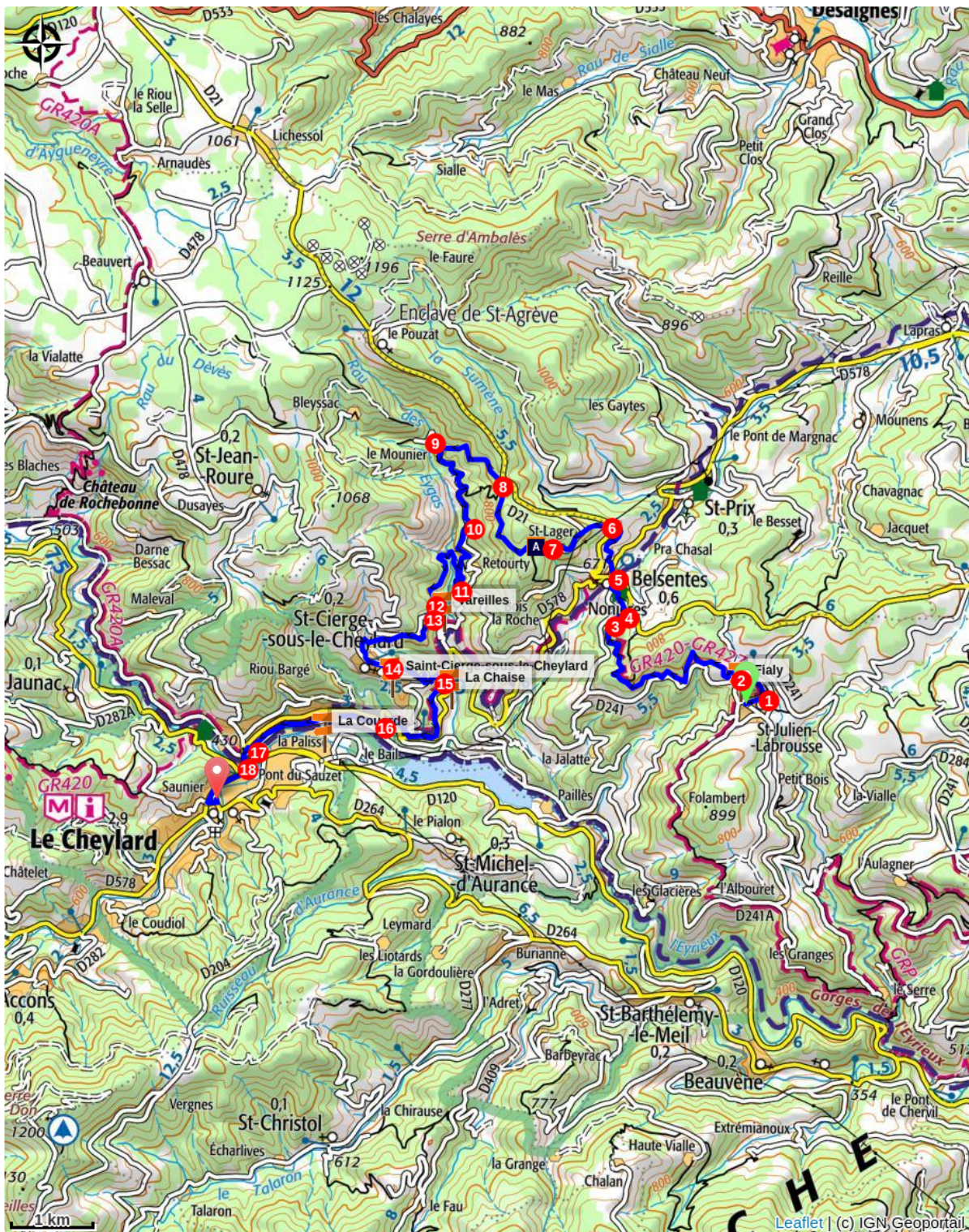
**Arrivée** : Le Cheylard

**Balisage** : ▶ VTT Itinérance

Communes : 1. BELSENTES 2. SAINT-PRIX 3. SAINT-CIERGE-SOUS-LE-CHEYLARD 4. LE CHEYLARD

Suivre le balisage VTT FFC Tour de Pays. ▶

1. A *Saint-Julien-Labrousse* prendre le sentier au-dessus du cimetière et suivre le GR rouge blanc. Rejoindre la D241.
2. Monter la route à droite jusqu'au carrefour du poteau '*Fialy*'. Suivre la direction *Les Nonières* par le GR rouge et blanc. Passer sous la maison *La Borne*, puis au dessus de la maison *Gratte Loup*.
3. A *La fourche* prendre à gauche et suivre le GR. Poursuivre par une petite route.
4. Laisser le GR partant à gauche et rejoindre la D21 jusqu'au village des *Nonières*.
5. A l'intersection des quatre routes, après la mairie traverser la route et prendre la ruelle en face direction *La Charrette*. Monter la petite route et poursuivre par une piste montante jusqu'à la D21.
6. Traverser la D21 et prendre la piste en face qui monte fort.
7. De la petite route monter à gauche en direction de la maison *Saint-Lager* (Chemin de St Jacques de Compostelle). Poursuivre par une piste large qui descendra ensuite.
8. Sous la cabane des chasseurs à proximité de la D21, descendre la piste jusqu'à la petite route.
9. A la route aller à gauche et la suivre sur 1,4 km. Au poteau '*Le Becha*' suivre la direction de *Saint-Cierge s/Le Cheylard*.
10. Quitter la route après la maison *Duranton* pour descendre la piste de droite.
11. Au poteau '*Retourty*' aller à droite par la piste et suivre la direction *Saint Cierge s/Le Cheylard* 3,4 km. Après le petit pont, monter au dessus de la maison *Allary* jusqu'à la route.
12. A l'intersection du poteau '*Vareille*' monter la route à droite sur 200 m direction de *Saint Cierge s/Le Cheylard* 1,9 km.
13. Quitter la petite route et prendre à gauche le sentier. Traverser le hameau *Les Nots* et rejoindre le village de *Saint Cierge-s/Le-Cheylard*.
14. Après la mairie, prendre en face la piste à gauche du cimetière. Rejoindre la route, descendre sur 200 m, puis aller à gauche par le sentier qui retrouve l'ancienne voie de chemin de fer (Dolce Via).
15. A l'intersection du mât '*La Paille*', sur l'ancienne voie ferrée, descendre à droite direction *Le Cheylard*.
16. Après le viaduc du Bail, suivre en face la petite route goudronnée.
17. De l'ancienne gare du *Cheylard* rejoindre la route principale D578, puis tourner à gauche.
18. Après le pont de *l'Eyrieux*, aller à droite et rejoindre le centre-ville du Cheylard.



## Zones de sensibilité environnementale

Along your trek, you will go through sensitive areas related to the presence of a specific species or environment. In these areas, an appropriate behaviour allows to contribute to their preservation. For detailed information, specific forms are accessible for each area.

### Natura 2000 Vallée de l'Yrieux et ses affluents

Période de sensibilité :

Contact : Guillaume CHEVALIER / Chargé de mission Natura2000 et Espace Naturel Sensible / [gchevalier@parc-monts-ardeche.fr](mailto:gchevalier@parc-monts-ardeche.fr) - 06 16 70 46 88

Natura 2000 est une politique Européenne de préservation de la biodiversité qui s'inscrit dans l'accompagnement du développement socio-économique et culturel du territoire concerné. Avec ses presque 30 000 sites reconnus au niveau

européen, il est aujourd'hui le plus grand réseau de sites naturels au monde.

Le site que vous traversez est marqué par la présence d'une importante diversité, que ce soit dans les paysages, dans la géologie ou encore au travers des espèces de la faune ou de la flore qui y vivent. Ceci est lié à un territoire très diversifié : rivières, zones humides, forêts, milieux prairiaux, pelouses sèches, landes ou encore milieux alluviaux le compose; mais aussi à la diversité de l'exposition, des climats et de l'altitude (de 89 m d'altitude à plus de 1 300 m). Parmi les espèces emblématiques présentes sur ce site on peut évoquer le Sonneur à ventre jaune, La Loutre d'Europe, Le Léopard ocellé, l'Écrevisse à pattes blanches, le Ciste de Pouzolz, La Pie Grièche grise, La Drosera, Le Pic noir, etc.